

**Cérémonie de lancement officiel
de la Mutuelle de Santé des Etudiants de
l'Université virtuelle du Sénégal (MSE-UVS) :**
**l'accès aux soins de qualité
devenu une réalité**



Le jeudi 25 juillet 2019 marque le démarrage officiel des activités de la Mutuelle de Santé des Etudiants de l'Université virtuelle du Sénégal (MSE-UVS), une première dans le domaine de l'enseignement supérieur au Sénégal.

La cérémonie de lancement officiel s'est tenue à l'Espace numérique ouvert (ENO) de Mermoz, en présence du Coordonnateur de l'UVS, le Professeur Moussa LÔ, des membres du Conseil d'administration de la Mutuelle, avec à leur tête le Président

M. Abdoulaye DIOP et des universités partenaires. La Mutuelle sociale TransVie a également été représentée par son Directeur général, M. Abdou DIAGNE. La cérémonie a aussi noté la participation de la représentante du Ministre de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), Mme Salimata SAMOURA, de Mme Marie Rose Ndiaye SECK, représentante du Directeur général de l'Agence pour la Couverture de la Maladie universelle (ACMU), du personnel et des étudiants de l'UVS.

La création de cette mutuelle, gérée par les étudiants, traduit la volonté de l'UVS de les accompagner dans leur prise en charge médicale.

Lors de son allocution, le Président du Conseil d'Administration de la Mutuelle, étudiant en Master 1 en Sciences de l'Education à l'ENO de Thiès, s'est dit très heureux de procéder au lancement officiel de la Mutuelle. Il affirme : « ce projet d'envergure nationale vient s'ajouter aux innovations de notre chère université qui ne cesse d'apporter des solutions adéquates à la demande sociale des étudiants ». Cette mutuelle entièrement gérée par les étudiants, poursuit-il, vise l'amélioration de leurs conditions de santé en leur facilitant l'accès à des soins de qualité, quelle que soit leur zone d'implantation, d'où son slogan « foo nekk fajoo fa ». A sa suite, Mme SECK, représentante du Directeur général de l'Agence pour la Couverture de Maladie universelle (ACMU), a, au nom de ce dernier, réitéré l'engagement de l'ACMU à accompagner ce processus qui a démarré en février 2019. Elle a également affirmé que beaucoup d'efforts ont été consentis par l'UVS pour offrir des soins de qualité à ses étudiants.



Prenant la parole, le Directeur général de la Mutuelle sociale TransVie, M. Abdou DIAGNE a relevé le caractère particulier de la cérémonie et l'importance que

l'UVS accorde à la protection sociale et à la couverture maladie qui constituent, selon lui, des problématiques essentielles. Par ailleurs, il s'est dit très honoré du partenariat entre l'UVS et l'institution qu'il dirige, avant de s'engager à ne ménager aucun effort pour le succès de ce projet.



L'UVS se distingue par son modèle pédagogique innovant, basé sur les Technologies de l'Information et de la Communication. Cette spécificité se reflète sur son mode d'implantation au niveau national, qui ne favorise pas l'implantation de campus universitaires, et par conséquent d'œuvres sociales.



Le Pr Moussa LÔ souligne qu'en dépit de cette disposition réglementaire, la

Coordination a toujours exécuté une politique sociale au profit des apprenants. En effet, beaucoup d'étudiants ont bénéficié d'accompagnement et de soutien dans leur prise en charge sanitaire, notamment dans des situations d'urgence. Il ajoute qu'avec la mise en place effective de la mutuelle, l'université concrétise un besoin essentiel longtemps exprimé par les étudiants pour leur bien-être. Le Coordonnateur a également invité les partenaires de l'UVS, les associations de parents d'élèves et d'étudiants, le MESRI et les collectivités territoriales, à accompagner la Mutuelle qui permettra à tous les apprenants de l'UVS de bénéficier de soins de qualité.



Venue représenter le MESRI, Mme SAMOURA, Chef de division des affaires sociales à la Direction de l'Enseignement supérieur public, a magnifié l'initiative de l'UVS de créer cette mutuelle de

santé avant de déclarer son lancement officiel.






En intermède, l'étudiant Corneille SAMBOU, en Licence 3 à l'ENO de Keur Massar a gratifié l'assistance d'un slam, un message fort sur la mutuelle pour encourager à l'adhésion.

A la suite de cette prestation, TransVie a procédé à la remise symbolique de cartes d'adhésion à quelques étudiants représentants de leur ENO.

Un point de presse et un cocktail offert par le Coordonnateur de l'UVS ont clos la cérémonie.

Ndèye Aminata DIOP

 www.uvs.sn    

 5 Cité COMICO, Liberté 6 VDN
 BP : 15126 Dakar-Fann
 Tél. : +221 33 867 12 67



 Cité Keur Gorgui - Résidence Maty
 BP : 15126 Dakar-Fann
 Tél. : +221 33 867 12 67

